

—  
*Le Ministre*  
—

Monsieur le Député,

Par courrier du 11 juillet 2017, vous avez appelé mon attention sur la situation humanitaire à Gaza.

La France est extrêmement préoccupée par la dégradation de la situation à Gaza et c'est pourquoi elle continue d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie de la population gazaouie, à travers l'aide qu'elle apporte dans de nombreux domaines, et à travers l'action de l'Institut français de Gaza, seul centre étranger présent dans la bande. Il n'en demeure pas moins impératif de progresser vers une solution durable pour Gaza, qui repose notamment sur la levée du blocus israélien, la prise en compte des préoccupations sécuritaires d'Israël et la restauration d'un horizon politique.

A cet égard, nous encourageons les efforts déployés actuellement en faveur de la réconciliation inter-palestinienne et accueillons avec intérêt la conclusion de l'accord entre les délégations du Fatah et du Hamas le 12 octobre dernier au Caire, aboutissement d'un processus dans lequel les autorités égyptiennes ont joué un rôle de premier plan.

La réconciliation inter-palestinienne, que nous appelons de nos vœux de longue date, doit permettre à l'Autorité palestinienne d'exercer pleinement ses prérogatives dans la bande de Gaza. Indispensable pour recréer un horizon politique, cette réconciliation est également urgente pour améliorer les conditions de vie de la population gazaouie.

La France reste fondamentalement attachée à la création d'un Etat palestinien, viable et indépendant, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël avec Jérusalem pour capitale des deux Etats. C'est pourquoi elle a relancé il y a plus d'un an la mobilisation internationale, qui a abouti à ce que 75 Etats et organisations internationales réaffirment solennellement à Paris, le 15 janvier dernier, leur attachement à la solution des deux Etats, mais aussi leur disponibilité à contribuer concrètement à la paix.

Monsieur Fabien ROUSSEL  
Député du Nord  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

La France restera pleinement engagée sur ce dossier, convaincue que la stabilité de cette région fracturée et meurtrie par les conflits nécessite une résolution juste et durable de la question israélo-palestinienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M le Drian

Jean-Yves LE DRIAN